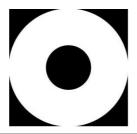
Rue du Beulet on change ou pas ?



Pourquoi poser cette question aujourd'hui?

Mai 2006





Pourquoi réaménager Beulet ?

La zone 30 km/h

Lors des discussions entre la Ville et les habitants sur l'aménagement de la zone 30km/h de St-Jean, il est apparu que la rue du Beulet était l'endroit du quartier qui méritait une revalorisation, de par ses commerces, son marché, ses cafés, sa prolongation sur l'école de St-Jean et sa liaison avec la couverture des voies.

Un diagnostic de quartier en 2002

Avec et pour les habitants de St-Jean

En 2002, le groupe « *Citycoop* » de l'Université de Genève et de l'EPFL, a réalisé un diagnostic des besoins des habitants du quartier : interviews, sondages, débats lors de soirées Forum,

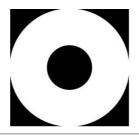
Deux enjeux important se sont révélés :

- Améliorer l'attractivité de l'espace public, notamment pour les piétons.
- Réguler l'usage des parkings (publics et privés).

Les aménagements éphémères

L'étude de zone 30 et le rapport Citycoop ont débouché sur deux expériences d'aménagements éphémères, durant les étés 2002 et 2003 : l'un côté « commerçants » avec du gazon, et l'autre côté « attitudes », avec les constructions en bois. Ces deux formes d'aménagements nous donnent aujourd'hui des idées sur ce qu'il faudrait faire et ne pas faire pour réaménager la rue du Beulet.





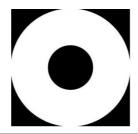
Rappelez-vous : « Sauvez Beulet-Plage ! »

Une pétition le 21 septembre 2002

Le 21 septembre 2002, lors de l'aménagement éphémère, près de 70 personnes, principalement des personnes habitantes la rue du Beulet, rue des Confessions, rue de St-Jean et alentours, signent un « livre d'or » pour demander aux autorités de maintenir plus de verdure et d'améliorer la qualité de cet espace public. Ce « livre d'or » est envoyé sous forme de pétition au magistrat, Christian Ferrazino en date du 23 septembre 2002.







Un sondage à la rue du Beulet

Le 22 septembre 2002

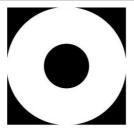
Seules des personnes de la rue du Beulet (45) ont répondu au sondage en ce dimanche décrété « En ville sans ma voiture ! ». En voici un aperçu non exhaustif :

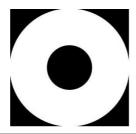
À la question	Non	Oui
Êtes-vous contre le fait de supprimer quelques places de parking ?	22	23
Appréciez-vous la bande de gazon le long des commerces ?	20	25
Faut-il garder la chicane au milieu de la rue ?	21	21



Quelques remarques:

- Garer sa voiture est tellement difficile!
- Élargir le trottoir côté commerces!
- Mettre la rue en sens unique!
- La rue comme elle est d'ordinaire est satisfaisante!
- Une vraie terrasse devant le Tiki!
- L'aménagement améliore la qualité de vie!





Le groupe de travail 2005-2006

Mars 2005

Beulet et Saint-Jean : pas en même temps !

Suite aux discussions et projets issus du groupe de travail « Zone 30 » et des forums relatifs à ceux-ci, une fois le budget d'étude voté par le Conseil municipal, le service d'aménagement urbain a proposé de reconstituer un groupe de travail pour avancer sur les aménagements des rues de Saint-Jean et de Beulet. À la demande des habitants présents, le groupe de travail se scinde en deux, chacun s'occupant de « sa » rue.

Mai 2005

Le groupe « Beulet » suspend le processus enclenché!

Les habitants et commerçants mobilisés pour la revalorisation de Beulet décident à la majorité des personnes présentes qu'il ne faut pas se précipiter pour réaménager Beulet et attendre la fin des travaux sur la rue de Saint-Jean. Par ailleurs, une forte préoccupation se dégage quant à la suppression de quelques places de stationnement - inévitable en cas de revalorisation.

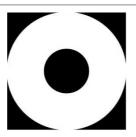
Juin 2005

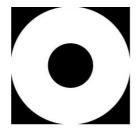
Un concours artistique pour requalifier la rue?

Le groupe de travail se rassemble autour d'une alternative proposée par l'espace d'arts contemporains « attitudes ». Une demande est rédigée et envoyée aux magistrats concernés pour envisager la faisabilité d'un concours artistique pour revaloriser Beulet.

Janvier 2006

Des représentants du service d'aménagement urbain, du fond d'art contemporain, d'attitudes, du Forum et des habitants se réunissent pour faire le point de situation.





Concours artistique

Mars 2006

Le Fond municipal d'art contemporain – FMAC - a effectué une visite sur les lieux pour évaluer la faisabilité et estimer grossièrement le coût d'un projet de requalification par un concours artistique. Il relève :

- Il faut une demande très forte des habitants ;
- Un groupe de travail sérieux doit suivre les travaux et s'appuier régulièrement sur une assemblée d'habitants réunis lors de Forums ;
- La nécessité d'une acceptation par la population et les commerçants qu'un projet de revalorisation et requalification implique une suppression de quelques places de stationnement;
- D'un point de vue financier, un tel projet est envisageable, mais implique, selon les montants, des partenariats financiers.

Deux exemples d'aménagement avec un concours artistique



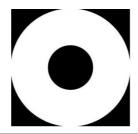




Place du Pot de l'Etain à Pont-Audemer (F) www.ville-pont-audemer.fr/html/serv.html#pot

Stadtlounge à Saint-Gall (CH) par Pipilotti Rist www.sanktgallen.ch/stadtlounge/





Beulet en « zone de rencontre » ?

Une zone de rencontre

Ce terme signifie : partage de l'espace public entre voitures et piétons. Ces derniers ont la priorité, sans entraver la circulation des voitures. Limitation à 20km/h.

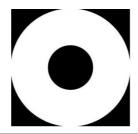






Exemples d'aménagements réalisés par la Ville de Genève - rue Leschot





Et la rue de St-Jean?

Zone 30

La réalisation de la zone 30 Km/h est en cours. Pour ce qui concerne la rue de Saint-Jean, il est nécessaire de réaménager les voies de circulation pour éviter que les véhicules ne roulent trop vite.

École et la crèche

Les enfants et les personnes âgées sont les catégories de la population les plus exposées aux dangers de la circulation motorisée. De ce fait, devant la crèche et devant l'école de St-Jean, entre autres, les passages pour traverser la rue de Saint-Jean vont êtres améliorés pour favoriser et sécuriser les déplacements piétons.

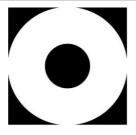


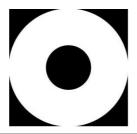
Végétation

Les arbres plantés le long de la rue de St-Jean sont en très mauvaise santé. De ce fait, il est prévu de les renouveler et de remettre en valeur toute la végétation de la rue de Saint-Jean.

Stationnement

Le stationnement des voitures va être réorganisé le long de la rue de Saint-Jean. Lorsque les parcelles occupées par le garage Gervaix seront également réaménagées selon le Plan Localisé de Quartier, le nombre de places de stationnement global sur cette rue devrait être égal, voir supérieur à aujourd'hui.





Pour approfondir le sujet ...

Le classeur des groupes de travail « Rue du Beulet »,

« Rue de St-Jean » et « zone 30 km/h »

Classeurs à consulter sur place à la maison de Quartier pendant les heures d'ouverture habituelles.

Contacts

Groupe de travail « PLQ»;

Groupe de travail « crèche » ;

Groupe de travail « rue de St-Jean »

Groupe de travail « zone 30 »

022 418 91 50 ou info@forum1203.ch

Ville de Genève : 022 418 20 70 ou www.ville-ge.ch

Le site Internet

www.forum1203.ch

